

L'emploi dans les entreprises du médicament :

Les leviers de la confiance pour une réindustrialisation responsable

Les entreprises du médicament prennent une part active aux enjeux de réindustrialisation de la France. Lignes de production supplémentaires, création d'emplois qualifiés, intégration de profils plus diversifiés..., tous les indicateurs clés du dernier rapport du Leem sur la situation de l'emploi dans l'industrie pharmaceutique en France démontrent une évolution en phase avec les attentes de la société et du gouvernement. Une dynamique qui redonne confiance dans la capacité des entreprises du médicament à répondre à la croissance des besoins de santé.

Face aux enjeux de réindustrialisation et d'attractivité du territoire, les entreprises du médicament investissent pour moderniser l'outil industriel existant, étendre les sites existants ou en créer de nouveaux. Cette dynamique se retrouve dans les indicateurs clés du secteur, comme le souligne le rapport du Leem sur la situation de l'emploi dans l'industrie pharmaceutique en France.

Avec 106 000 salariés, dont 16 000 recrutements en 2022, les entreprises du médicament sont un acteur clé de l'emploi en France. Les créations de postes en CDD et CDI dans l'industrie pharmaceutique dépassent même les 2 000 emplois nets en 2022, des niveaux qui n'avaient pas été atteints depuis 2005. Cette accélération forte (+ 2,2%) est d'autant plus notable qu'elle est supérieure à celle de l'évolution du reste de l'industrie (+ 1,3%) et concerne principalement des emplois qualifiés (niveau d'études supérieur à bac + 2).

Au-delà des emplois spécifiques aux entreprises du médicament, il faut considérer l'effet d'entraînement de ces créations d'emplois sur le tissu économique local : 1 emploi dans l'industrie pharmaceutique crée 3 autres emplois dans les territoires (exemples : fournisseurs de matière première et équipements, transports logistiques...).

Des investissements industriels importants en 2023

A ces chiffres 2022, s'ajouteront les futurs emplois liés aux investissements engagés par les entreprises du médicament en 2023. Un total de 3,7 milliards d'euros d'investissements a été annoncé en France, concernant principalement des extensions ou modernisations de sites existants, et des projets de décarbonation. Ces investissements ne profitent pas qu'à quelques régions, au contraire, l'implantation croissante des sites pharmaceutiques sur tout le territoire irrigue plusieurs bassins d'emplois, en particulier dans les régions suivantes : Hauts-de-France (+3,9%), Grand-Est (3,7%), Nouvelle-Aquitaine (+2,5%), au-delà des régions principales qui restent dynamiques : Ile-de-France (2,8%), Auvergne-Rhône-Alpes (1,7%).

Des emplois en phase avec les attentes de la société

L'emploi dans les entreprises du médicament se doit d'être le reflet des évolutions de la société et répondre ainsi aux grands enjeux associés. Insertion des jeunes, égalité professionnelle femmes/hommes ou encore gestion des seniors, une attention particulière et un renforcement des actions ont été réalisés ces dernières années par l'ensemble du secteur.

- En 2022, on comptait 9 600 alternants dans les entreprises du médicament (progression de 7% par rapport à 2021). Une large majorité de jeunes en apprentissage sur nos métiers spécifiques décrochent un travail dans les industries de santé. Avec l'arrivée de ces jeunes en plus grand nombre, pour la 1^{ère} fois, en 2022, la courbe de l'âge moyen des salariés du secteur commence à baisser : 44,7 ans.
- La part de femmes dans la catégorie des cadres et dirigeants est passée de 51 à 57% (et plus spécifiquement sur les hauts cadres dirigeants de 38% à 47%) entre 2014 et 2022. Autre signal positif : l'écart des rémunérations entre femmes et hommes a diminué fortement. Cependant, l'écart de rémunération moyen annuel reste favorable aux hommes de 3.2% du fait des primes conditions de travail, des primes variables, et autres avantages en nature.
- Sur les 9 500 recrutements en CDD/CDI sur l'année 2022 (hors alternants), 1 500 concernent des personnes de plus de 50 ans (2/3 de cadres, 98% en CDI). Au total, 37% des emplois sont occupés par les seniors (+ de 50 ans) dans les entreprises du médicament versus 33% sur l'ensemble de l'industrie et 27% pour l'ensemble des branches.

Bâtir ensemble un New Deal

Au service de la santé des patients, les emplois de l'industrie pharmaceutique ne peuvent exister que dans un écosystème industriel, économique et éducatif compétitif. Car la concurrence avec les géants mondiaux que sont la Chine et les Etats-Unis, mais aussi avec les autres pays européens, est une réalité.

Si les aides conjoncturelles comme France Relance sont importantes, elles doivent être accompagnées de réformes structurelles. L'ensemble des acteurs économiques est désormais conscient de la nécessaire refondation du système. L'année 2024 devrait voir advenir la définition des conditions économiques pour que les innovations thérapeutiques comme les médicaments du quotidien puissent continuer de bénéficier aux patients de notre pays.

« Notre industrie a tenu ses promesses et continuera de le faire demain. Nous sommes engagés dans la réindustrialisation et l'autonomie sanitaire européenne : notre industrie pourvoit des emplois qualifiés qui permettent de protéger la santé des patients pour les années à venir », souligne Thierry Hulot, Président du Leem.

Contacts Presse

Stéphanie BOU – 01 45 03 88 38 / 06 60 46 23 08 - sbou@leem.org
Virginie PAUTRE – 01 45 03 88 87 / 06 31 86 82 70 - vpautre@leem.org